

Septembre noir

Le 6 septembre 1955

le gouvernement turc organise un pogrom contre les minorités chrétienne et juive de Turquie.

Le pays connaît une crise économique et une intervention militaire à Chypre est à l'ordre du jour afin de

"protéger les Turcs de l'île contre la barbarie des Grecs".

La péripétie est l'enchaînement des massacres du "sultan Rouge", du génocide et du "service du travail forcé obligatoire" de 1941 des Arméniens.

L'avant- premier acte se déroule quatorze mois après la démobilisation ,en 1942, des" travailleurs forcés " employés dans l'armée pour la construction des routes et des chemins de fer dans des régions sous une température glaciale. En novembre 1942 une loi de finances décrète un "Impôt sur la fortune" sur une base discriminatoire de 232% pour les Arméniens, 179% pour les Juifs,156% pour les Grecs et 4.96% pour les Turcs. Notons qu'en France ,entre 1989 et 2017, l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) varie dans une fourchette de 0.5 à 1.5%.

Et en 1955, c'est le pogrom. Toutes les lois , anti-chrétiennes, de l'Empire ottoman à la République turque, sont promulguées , en temps de crise économique et politique afin de turquifier la population et créer une bourgeoisie musulmane que l'Empire ottoman n'a pu bâtir .

Encore de nos jours, l'allégation officielle rend responsable l'Occident qui empêche tout progrès en Turquie de peur voir émerger un "géant" qui dominerait l'espace européen. Mais les Turcs refusent d'admettre l'origine de leur retard.

Quand l'Europe entamait la révolution industrielle et se servait de la boussole pour conquérir les Amériques , eux en faisaient usage pour se tourner vers la Mecque pendant la prière.

Le pays a commis crimes et pogroms pendant les crises économique ou diplomatique,
En 2020, la conjoncture est propice au gouvernement pour prendre des mesures funestes pour remplir les caisses de l'Etat.
Sur le plan diplomatique et militaire, l'occupation de Chypre du nord, de Syrie, d'Irak et les opérations navales en Méditerranée ainsi que les menaces contre l'Arménie renforceront la sensibilité nationaliste dont les conséquences ne différeront pas des antécédentes.

La similitude entre 1955 et 2020 est inquiétante.

Inquiet également le ministère du Trésor turc suite à un mauvais calcul des gouvernements précédents.

Le prélèvement d'impôt s'effectuerait sur 50 000 à 60 000 contribuables chrétiens actuels contre 3 000 000 en l'an 1915.

Zaven Gudsuz
zaven471@hotmail.com

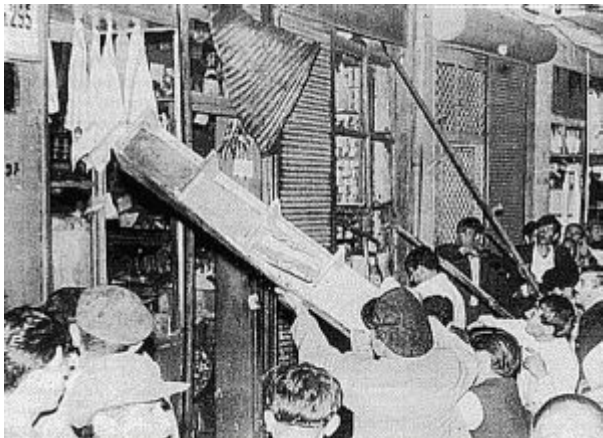


photo : "fair use"

lire aussi
: <http://www.turquieeuropeenne.eu/5555-turquie-il-y-a-58-ans-le-pogrom-d-istanbul-1955.htm>
|

